

# Notre projet pédagogique



# Sommaire

Historique	3
Présentation du mouvement	5
<b><u>Point 1</u></b> : Nos finalités	7
<b><u>Point 2</u></b> : Nos objectifs	8
- Épanouissement de l'enfant	8
- Socialisation	8
- Sécurité	8
- La construction des savoirs	9
<b><u>Point 3</u></b> : Les moyens mis en œuvre	11
- L'équipement matériel	11
- L'aménagement de l'espace et du temps	12
- Les outils	12
- Les activités proposées	14
- Les ressources humaines	17
- L'organisation des activités	17
- Les modes d'intervention des animateurs	18
- Les relations avec les parents	19
<b><u>Point 4</u></b> : L'évaluation (du projet)	20

## Historique

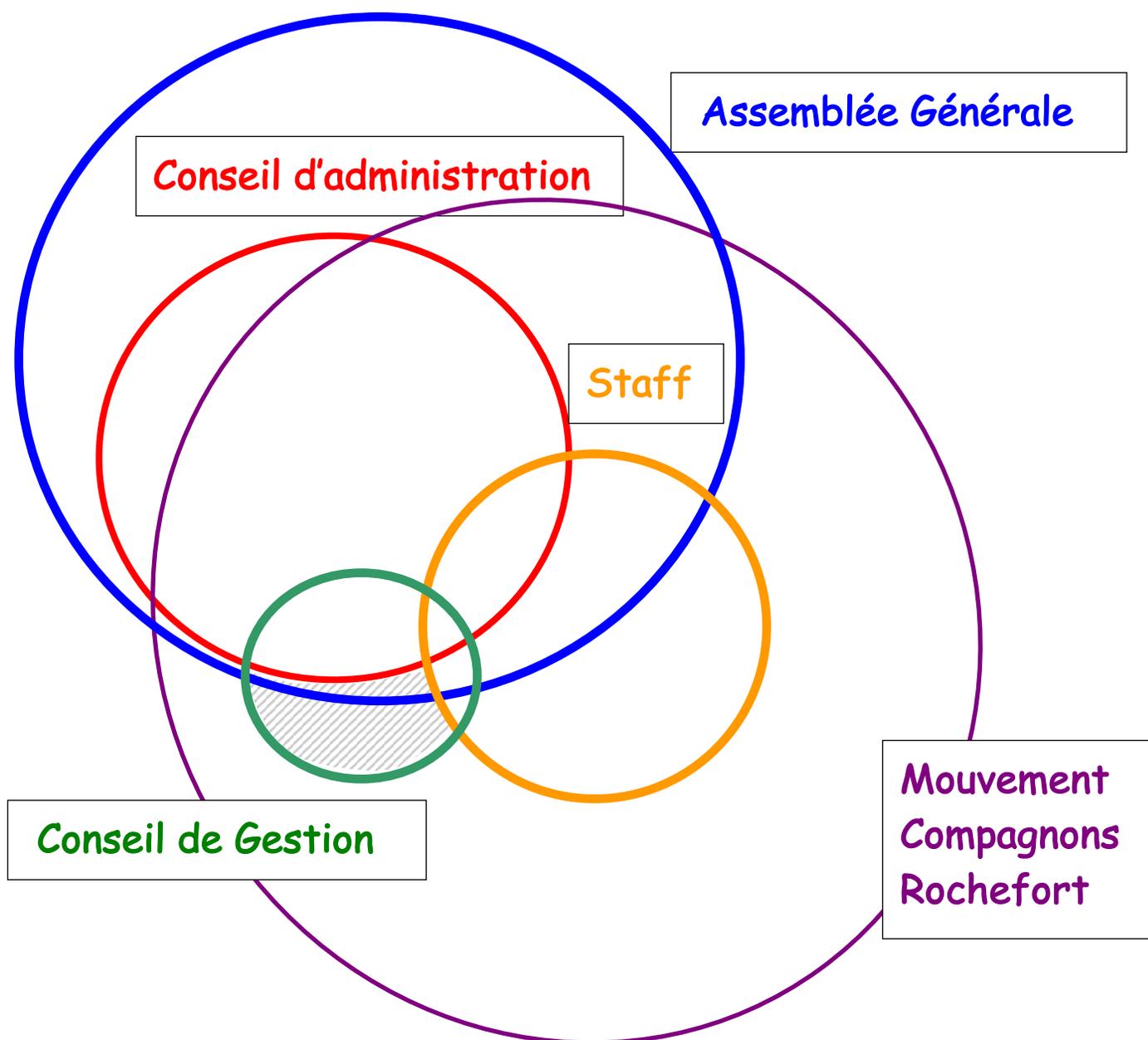
Créé par les frères de Saint-Joseph (Rocheffort), le mouvement des « Compagnons » s'adressait, au départ, uniquement aux enfants de l'école Saint-Joseph. Les activités organisées se déroulaient le mercredi après-midi et visaient à les divertir.

Bien vite, le mouvement s'est ouvert à tous les garçons de 5 à 15 ans en dehors de l'Institut Saint-Joseph le samedi après-midi.

En 1999, le mouvement reprend le Patro de Rocheffort et instaure la mixité.

Le 15 septembre 2006, le mouvement passe sous le statut d'ASBL. **Annexe 20**

## ASBL Compagnons Rocheffort



Chaque membre du staff exerce une fonction au sein du mouvement :

## Le responsable

Organise et anime les réunions d'organisation du mouvement.

Gère les aspects administratifs et financiers du mouvement.

Organise les réunions des chefs de section.

Organise et gère les réunions propre à l'ASBL (assemblée générale, conseil d'administration...)

## Le chef de section

Organise et planifie les activités d'animation de sa section.

Gère les animateurs de sa section.

Corrige les préparations écrites d'activités d'animation.

Evalue les activités d'animation.

## L'animateur

Prépare et anime des activités d'animation.

Participe activement aux réunions de section et de staff.



# Présentation du mouvement

Le 15 septembre 2006 le mouvement est passé sous le statut d'ASBL principalement pour les raisons suivantes :

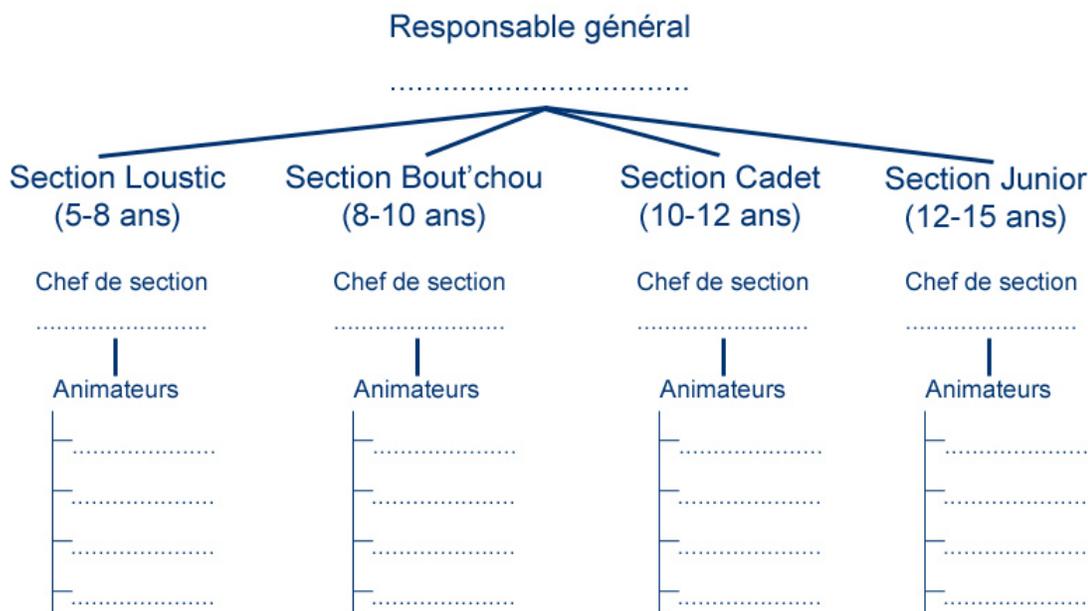
- apporter un statut juridique pour protéger les membres du mouvement,
- protéger la gestion financière et logistique,
- renforcer nos rangs par des anciens et amis du mouvement.

Le mouvement « les Compagnons » compte plus de 140 enfants inscrits et une quinzaine d'animateurs. Chaque samedi, ils se réunissent pour participer à de nombreuses activités.

Sous la responsabilité d'un chef de mouvement (président), notre mouvement est divisé en 4 sections. Chaque section est composée de plusieurs animateurs et est pilotée par un chef de section (animateur plus expérimenté) - Voir liste des animateurs en **annexe 1**.

Le conseil de gestion (= responsable générale et chef de section) et le staff sont répartis comme suit :

## Structure du mouvement Compagnon



### Engagement des animateurs

Les animateurs du mouvement sont soit d'anciens animés qui ont décidé de poursuivre leur expérience au sein des compagnons lorsqu'ils ont eu l'âge limite, soit des personnes extérieures, amis d'animateurs ou recrutées au début d'année lors de visites du staff dans les écoles des environs.

Chaque animateur (et CS) qui entre dans le mouvement s'engage pour une année dite scolaire et s'engage sur différents points (voir l'**annexe 2 & 3** sur l'engagement de l'animateur et du chef de section).

### Formation des animateurs

Chaque animateur est obligé de suivre une formation d'animateur polyvalent reconnue par la Communauté Française de Belgique. Le mouvement rembourse une partie de la somme (investie par l'animateur) au terme de sa formation c'est-à-dire lorsqu'il reçoit son diplôme.

Outre la formation « initiale », une formation continue est organisée une fois par an en interne. Cette formation se déroule pendant un week-end en début d'année scolaire. Le responsable du mouvement et les chefs de section conçoivent des activités de formation pour les animateurs. Il arrive également que le chef de mouvement invite des intervenants extérieurs : professeur de psychomotricité, ASBL diverses.... Ce week-end de formation est aussi l'occasion de tisser des liens au sein de l'équipe d'animation, de mieux connaître les nouveaux animateurs.

### La dynamique de groupe

Sans nul doute la cheville ouvrière d'un mouvement de jeunesse est l'implication du staff. Nous avons dès lors décidé de travailler la dynamique de groupe et ce via le biais d'activité « staff » supplémentaire. Cette année plusieurs activités « extérieures » (entendez par cela activité n'ayant pas de rapport direct avec l'animation) sont organisées afin de pouvoir créer un groupe qui pourra répercuter son entente dans l'animation. Les activités proposées et suivies par l'entièreté du staff sont, une sortie cinéma, un match de football au stade, un barbecue avec conjoints et membre de l'ASBL, une sortie bowling,...

# 1. Nos finalités

Le but de notre mouvement est d'aider chaque enfant à développer tout le potentiel qui est en lui à travers toutes les composantes de sa personnalité.

Chez les Compagnons, il apprend à respecter les autres, à vivre avec les autres. Il crée. Il devient responsable. Il organise. Il découvre de nombreuses techniques. Il joue, chante, construit, court... s'amuse. Il s'exprime, il écoute et apprend à aimer et à respecter la nature.

Quel homme pour demain ?

Notre animation tente de participer à la création d'un certain type d'Homme : il veut promouvoir chez lui différentes valeurs et qualités.

Nous voulons un « Homme » :

## *Autonome et libre*

*Un Homme autonome et libre crée de manière active son équilibre personnel en assumant son caractère, ses goûts, ses faiblesses. Il fait ses propres choix de relation, d'action et de manière de vivre. Il enrichit ainsi sa personnalité du fruit de ses rencontres avec les autres.*

## *Confiant*

*Un Homme confiant est en mesure de développer ses propres qualités, d'exercer ses choix personnels. Il rencontre l'autre sans a priori négatifs et lui permet ainsi de grandir, d'être davantage lui-même. Fort de cette confiance en lui et en l'autre, il se laisse interpeller par le monde.*

## *Sociable*

*Un Homme sociable développe avec les autres des rapports authentiques et enrichissants. Il vit harmonieusement tant en société que dans tous les groupes dont il fait partie.*

## *Partenaire et solidaire*

*Un Homme partenaire veut vivre avec l'autre différent et égal à la fois. Il construit avec lui des projets de vie et d'action. Ceci le conduit à la solidarité : il s'engage pour garantir à l'autre les moyens de vivre autonome et libre.*

## *Conscient et critique*

*Un Homme conscient et critique connaît ses limites et ses capacités. Il analyse la réalité, pose des choix, prend des initiatives et des responsabilités.*

## *Équilibré*

*Un Homme équilibré construit l'unité dans sa vie. Il établit une cohérence entre ce qu'il pense, ce qu'il dit et ce qu'il fait. Il est ouvert au changement, accepte le risque de cette ouverture et fait le pari de solutions neuves.*

## *Créatif*

*Un Homme capable d'inventer, de créer dans différentes conditions afin de résoudre les problèmes auxquels il serait confronté.*

## 2. Nos objectifs

Le but de notre mouvement est d'aider chaque enfant à développer tout le potentiel qui est en lui à travers toutes les composantes de sa personnalité.

Les objectifs que nous visons à travers notre animation s'articulent autour de 4 pôles :

### A. Épanouissement de l'enfant

- Favoriser le bien-être de l'enfant
- Etablir une relation de confiance
- Développer l'autonomie de l'enfant
- Percevoir les messages émis par les enfants
- Apprendre à l'enfant à se connaître

### B. Socialisation

Etablir une bonne relation avec le groupe :

- Créer une ambiance de groupe
- Avoir des réactions adéquates faces aux difficultés du groupe
- Gérer le groupe de façon intentionnelle et réfléchie
- Dynamiser le réseau d'interactions entre les enfants
- Intégrer chaque enfant dans le groupe avec ses spécificités

Conduire à la citoyenneté :

- Faire comprendre et respecter les règles et les limites
- Faire comprendre par le vécu le fonctionnement de la solidarité

Etre une personne de référence :

- Etre une personne de référence, un modèle vis-à-vis de chaque enfant et par rapport au groupe

### C. La sécurité

La sécurité est pour nous un point capital. Il est à la base de tout car les parents nous confient ce qu'ils ont de plus cher au monde... Il est donc primordial d'assurer la sécurité des enfants en toutes circonstances. C'est pourquoi nous avons d'une part, investi dans un matériel ad hoc (voir le point sur l'équipement de sécurité) et d'autre part, mis au point des dispositifs précis selon le type d'activité organisée: jeux de ville, déplacement en voiture, en vélo...(voir **annexe 10**).

Depuis longtemps, nous obligeons les parents à véhiculer les enfants ceinturés donc

nous n'appliquons pas la règle des 2/3. De plus nous demandons systématiquement, pour les véhicules munis de 7 places, si l'ensemble des places disponibles du véhicule sont spécifiquement assurées. En effet, les assurances par défaut prennent en charge 5 places et non 7, une demande du propriétaire du véhicule assuré est nécessaire. Il va de soit qu'un véhicule assuré pour 5 passagers mais comportant 7 places ne se verra confié qu'un nombre limité d'enfants.

Aucun enfant de moins d'1m35 ne peut prendre place dans le véhicule sans être muni d'un rehausseur.

Chaque section dispose d'une trousse de secours pour se rendre sur l'endroit de jeu et d'un responsable de celle-ci. Celui-ci est désigné en début d'année. De plus, nous avons prit contact avec la Croix-Rouge afin que tous nos animateurs suivent une formation BEPS. Notre trousse de secours comprend : une paire de ciseau, des pansements et bandages, du désinfectant, des compresses stériles, de la crème anti-inflammatoire, de la crème contre les piqûres d'insectes, des mouchoirs, une couverture d'urgence ... Les trousse de secours sont contrôlées chaque semaine par un chef de section ayant reçu la formation BEPS et sur base d'une check-list reçue de la Croix-Rouge.

En début d'année, chaque parent doit remplir une fiche médicale (voir **annexe 9**) et doit payer une cotisation annuelle comprenant l'assurance de l'enfant et les activités spéciales réalisées durant l'année (patinoire, piscine,...).

#### D. Construction des savoirs

Centrer son animation sur l'enfant (apprenant)

- Observer, écouter l'enfant
- Solliciter l'enfant, l'encourager, le motiver
- Se soucier des intérêts et des besoins de l'enfant
- Favoriser l'apprentissage par le groupe

Concevoir des activités d'animation

- Mettre en place progressivement des activités fonctionnelles, significatives et ludiques (adaptation, motivation, articulation autour d'un thème,...)
- Créer des conditions, des situations favorisant l'initiative et la créativité de l'enfant

Pour atteindre nos objectifs, nous mélangeons plusieurs ingrédients ;

- Le groupe

Regroupé par tranche d'âge (Section), le groupe de pairs offre à chaque enfant un lieu de découverte de soi et des autres. C'est à travers ce groupe qu'il pourra expérimenter l'écoute, le partage et le respect.

- La découverte par l'action, susciter la participation de l'enfant

Pendant le séjour, nous veillons à faire prendre conscience aux enfants que les

tâches ménagères n'incombent pas uniquement à l'équipe intendante. C'est pourquoi, nous organisons un planning de « tâches » par section : organisation des vaisselles, épluchage des pommes de terre,...

On leur demande également de refaire leur lit le matin et de ranger leur valise.

Les enfants ont également l'occasion d'exprimer leurs émotions, leur vécu, lors des conseils du matin et lors de l'évaluation du camp (qui se déroule le dernier jour).

Ils ont ainsi l'occasion de dire ce qu'ils ont aimé ou non, ce qu'ils aimeraient la prochaine fois...

Au début du camp, les enfants ont le choix de conditionner leur séjour via le passage de badge (« décoration » à coudre sur leur chemise et reflétant leur capacité, personnalité). Chaque enfant pourra choisir et motiver un badge parmi la petite vingtaine proposée. Le passage du badge se concrétise par un apprentissage et à une série d'épreuves à laquelle il se soumettra en tout état de cause (chaque enfant reçoit le carnet du Compagnons dans lequel est décrit les épreuves et conditions d'accès au badge – annexe 18), il pourra alors organiser, avec l'animateur responsable, son séjour (sans mettre en péril les activités préparées pour le groupe) afin d'acquérir de nouveaux savoirs, de nouvelles compétences, et de mener à bien l'obtention du badge. Lors du conseil final, regroupant l'entièreté des enfants et de l'équipe d'animation, l'enfant ayant réussi son badge le recevra devant tous.

L'enfant ayant hélas échoué aura la veille un débriefing avec l'animateur responsable afin d'élaborer en concertation des mesures pour pouvoir, l'année suivante, obtenir le badge convoité.

La responsabilité de l'organisation des journées de section est laissée un maximum aux enfants. Chaque matin lors du conseil, les enfants peuvent choisir les activités auxquelles ils participeront.

L'équipe d'animation proposent :

Le lieu : camp et alentours, ville, bois, plaine

Le type de jeux : bricolage, jeu de piste, jeu de « camps », jeu de poursuite,...

Le thème : en fonction du thème général qui en 2020 « A la découverte des océans », ils choisissent quels personnages ils rencontreront.

En concertation avec le staff, ils prennent conscience des impondérables comme la météo, le temps de jeu, les activités communes à tous ou spéciales (piscine), la distance par rapport à l'endroit, le matériel nécessaire, ...

Une fois décidées par le groupe, les activités s'entendent être pour tous au sein d'une même section.

Lors des veillées chants et petits jeux en section, le staff apporte une attention particulière à l'écoute des demandes spécifiques et tentent, autant que faire se peut, à les intégrer harmonieusement au déroulement de l'activité. La veillée, pourtant préparée à la base par les animateurs, devient la propriété des enfants qui trouvent un espace où s'exprimer.

### - La relation

L'animateur développe une relation d'écoute, de partage et de respect permettant à tous les enfants de grandir. Il est un modèle.

### - La nature

Par la vie en plein air, chaque enfant découvre ses potentialités et ses limites. La nature lui offre des défis, des moments difficiles ou aguichants. L'enfant développe ainsi des attitudes et des comportements responsables envers l'environnement.

Pour susciter des attitudes responsables chez les enfants, nous sensibilisons les enfants à l'écologie notamment en veillant au tri des déchets. Pendant l'année, nous organisons (en section) une petite activité de tri des déchets pour initier les plus jeunes ou pour rappeler les critères aux plus grands. Aussi bien dans notre local durant l'année que durant notre séjour, nous mettons à disposition des poubelles de tri sélectif (déchets ménagers, PMC, carton – papier, déchets de « cuisine »)

Depuis cette année, la façon de trier a changé dans notre commune et nous avons réalisé des affiches avec la nouvelle réglementation. Les sacs PMC (Sacs bleus) peuvent contenir plus de déchets qu'auparavant. Les emballages plastiques, les tubes de dentifrices, les paquets de chips peuvent se trouver maintenant dans ce sac. Chaque responsable de section prend le temps en début d'année de faire le tour des poubelles se trouvant dans notre local et explique à l'aide des images réalisées par les animateurs quel déchet va dans quelle poubelle.

Nous inculquons ce nouveau tri pour notre mouvement mais également pour que le tri soit correct chez eux.

# 3. Les moyens mis en œuvre

Le but de notre mouvement est d'aider chaque enfant à développer tout le potentiel qui est en lui à travers toutes les composantes de sa personnalité.

Chez les Compagnons, il apprend à vivre avec les autres. Il crée. Il devient responsable. Il organise. Il découvre de nombreuses techniques. Il joue, chante, construit, court... s'amuse. Il s'exprime, il écoute et apprend à aimer et à respecter la nature.

## A. L'équipement matériel

L'équipement matériel utilisé lors de l'année et du camp est principalement celui du mouvement :

### Equipement logistique :

Tables, bancs, malles, frigos, congélateur, four à micro-ondes, tentes patrouille et GS, matériel de cuisine, canons à chaleur...

### Equipement de sécurité :

Barrières et panneaux sécuritaires (panneaux du code de la route fournis par notre commune), chasubles fluorescentes, brassards fluo, trousse de secours (une par section et une fixe vérifié après chaque réunion), une vingtaine de rehausseurs, des bonnets de piscine identiques pour tous (facilite la reconnaissance du groupe), etc.

### Equipement sportif et psychomoteur

Matériel psychomoteur : parachute, balles, ballons, cordes à sauter, matériel de cirque ...

Matériel pour réaliser les sports suivants : volley, football, base-ball, unihoc, badminton, frisbee, basket, croquet, escalade, rappel, pont de singe, kicker, tennis de table, puissance 4 géant, ...

### Equipement artistique :

Peintures, pinceaux, papiers de couleurs, néoprène, papier crépon, feuilles de couleurs, crayons et pastels de couleurs, laines, grimage ...

### Equipement pédagogique :

Grille de préparation, Grille d'évaluation, dossiers pédagogiques sur divers thèmes (voir le point C)

## B. L'aménagement de l'espace et du temps

### B1. Aménagement de l'espace

Depuis janvier 2020 nous occupons un nouveau local entièrement refait à neuf (peinture, plafond, nettoyage, sécurité, électricité, ...) (Voir la convention en **annexe 4**) Celui-ci comprend : une cuisine (cuisinière, éviers, frigo,...), six toilettes, 7 urinoirs, quatre locaux (un pour chaque section), un local animateur, différents petits locaux pour le stockage du matériel (sport, bricolage, déguisements,...) et un hall. Notre local se trouve dans une cour fermée et nous disposons d'un grand hangar permettant aux enfants d'être à l'abri en cas de mauvais temps. Nous avons également à notre disposition un garage pour entreposer notre gros matériel (tentes, matériel cuisine,...).

L'aménagement de l'espace pour le camp d'été varie selon l'endroit de camp choisi (selon une grille de critères – **annexe 13**).

Néanmoins, nous nous efforçons chaque année de réserver un endroit comprenant :

- une grande salle pour les repas (réfectoire + coin vaisselle)
- deux dortoirs distincts pour les sections suivantes : Loustics et Bout'chous,
- plusieurs salles ou espaces de jeux intérieurs,
- un espace extérieur (plaine) pour les temps libres et autres activités,
- une grande prairie pour les tentes, divisée en deux parties distinctes, un espace pour la section des Juniors et un espace pour la section des Cadets,
- un local pour l'infirmerie,
- un dortoir pour l'intendance,
- un local pour les réunions du staff et le dépôt du matériel.

### B2. Aménagement du temps

Pendant l'année, nos réunions se déroulent, pour les enfants, de 13h30 à 17h. Au niveau du staff, il est demandé à chacun d'être présent dès 13h afin d'accueillir les enfants. La journée se termine à 17h30 afin d'avoir le temps de ranger le local mais également d'évaluer l'activité du jour en compagnie du CS de la section.

Au camp, l'aménagement du temps varie selon l'âge des enfants (rythmes biologiques) mais on peut dégager une journée- type (voir **l'annexe 15** dans le carnet de camp)

## C. Les outils

### C1. Le carnet Compagnons (pour les enfants)

Ce carnet est distribué en fin d'année (juin) à chaque enfant qui s'inscrit pour le camp et contient toutes les informations nécessaires concernant sa progression dans le mouvement : règlement, passage des badges et promesse, chants à connaître, etc. (voir **annexe 18**).

### C2. Les dossiers pédagogiques (pour les animateurs)

Chaque année, lors des week-ends de formations, nous concevons (principalement les CS) un mini-dossier pédagogique pour améliorer la pratique de nos animateurs. A l'heure actuelle, nous avons plusieurs dossiers que nous avons décidé de remettre à dispositions des animateurs via une banque de données « on line ». (voir **point C3**)

### C3. Banque de données pour les animateurs (Dropbox)

Depuis 4 ans maintenant, nous avons décidé de supprimer la farde animateurs fournie par le mouvement (Point C3 de la version 2011 du projet pédagogique). Il s'agit d'une démarche écologique évidente (moins d'impression et de gaspillage de papier) mais également d'une souplesse dans notre fonctionnement. La farde se trouve désormais en version électronique via le programme Dropbox. Ce petit programme très simple fonctionne comme une boîte à outils « en ligne », les animateurs ont un accès illimité à des jeux, dossiers techniques (technique de chants, veillées, etc.), documents (préparation vierge, code morse, etc...), listings des sections, et matériel spécifique à notre mouvement (carnet de chants, accès 12-15, dossier sécurité, etc...).

Le système a l'avantage d'optimiser les mises à jour mais également l'échange d'information au sein de notre staff.

Les CS ne sont pas en reste, car eux aussi, dispose d'un accès dropbox « CS », où, en plus de tous les documents accessibles aux animateurs, ils ont accès à des lettres types, à des informations sur des endroits de hike potentiels (voir **annexe 21.**), et des dossiers technique organisationnel comme par exemple comment organiser une randonnée vélo. Cette partie n'est évidemment non exhaustive et se verra complétées au fur et à mesure des années.

## **D. Les activités proposées**

### D.1 Calendrier des activités du mouvement.

Tous les samedis de 13h30 à 17h : réunions "normales".

Tous les samedis (pendant les semaines scolaires), chaque section se réunit de 13h30 à 17h pour participer aux différentes activités préparées par les animateurs.

(voir **annexe 5**)

Ces activités sont préparées sur base d'un modèle de préparation (voir l'**annexe 6**) et évaluées par le chef de section (voir l'**annexe 7**). A la fin de l'activité, l'animateur-préparateur s'auto évalue à l'aide du chef de section (voir l'**annexe 8**)

Vacances de Carnaval/Pâques : hikes

Un hike de 3 jours est organisé une fois par année. Un hike est une sorte de mini-camp où les enfants d'une seule section participent à de nombreuses activités (préparés sur base du modèle de préparation - **annexe 6**) variées et basées sur un thème et ce durant plusieurs jours consécutifs. Les enfants sont nourris et logés dans un local adapté (sanitaires, chauffage,...) afin de découvrir la région et la vie en groupe. Le hike est un bon avant-goût pour le camp annuel de juillet.

## Vacances d'été : camp annuel

Le camp annuel est l'aboutissement de l'année. Il se déroule chaque année du 01 au 10 juillet dans une ville (ou village) de Belgique. Toutes les sections sont regroupées sur un même site. Un mois avant le camp, les parents reçoivent un « carnet de voyage » expliquant, sous forme claire et simple, les démarches à réaliser (voir **annexe 11**), ainsi que le règlement d'ordre intérieur du camp. (voir **annexe 12**)

### D.2. Des activités basées sur thème.

Pendant l'année, les activités proposées abordent un thème chaque fois différent.

Par contre, lors du camp, toutes nos activités (jeux, veillées, constructions, ...) s'articulent autour d'un thème commun afin de plonger pendant 10 jours les enfants dans une atmosphère. Celui-ci est décidé un an à l'avance par l'équipe d'animation. La sélection du thème se base sur l'adaptabilité du thème à toutes les tranches d'âges, à son caractère motivationnel et aux apprentissages qu'il peut susciter chez les enfants.

Les thèmes déjà exploités (voir **annexe 14**) sont :

La chevalerie, la bande dessinée, les jeux olympiques, l'espace, la nature, les sports européens, les objets volants toutes dimensions, le village gaulois, le western, les 4 éléments, les contes et légendes, les aventures de Tintin, l'espace, le Moyen-Âge, la mythologie, les pays du soleil levant, le paranormal, la conquête de l'ouest, Made in Belgium, les pirates, les grands inventeurs, le fantastique, les 1001 nuits, génération années 80, les supers héros, le cinéma, le monde fantastique, Road Trip USA, les années 60

Le thème de camp de cette année est « A la découverte des océans ».

### D.3. Des activités préparées à l'avance et évaluées.

Pendant l'année :

Un planning reprenant les diverses activités est réalisé par chacune des sections. Les types de jeux sont répartis équitablement entre les animateurs d'une même section.

Les animateurs doivent remettre leur préparation 2 semaines avant la date de réalisation du jeu (voir **annexe 6**). Le CS dispose alors d'une semaine pour faire ses remarques (positives et négatives) sur la préparation de l'animateur. Celles-ci sont échangées le samedi qui suit ou envoyées par mail. L'animateur dispose donc d'une semaine pour préparer son matériel et si besoin, pour améliorer son activité. Une fois l'activité réalisée, une évaluation est réalisée avec le chef de section (voir **annexe 7**). Chaque animateur est tenu de préparer à temps son activité et de conserver dans une farde l'ensemble de ses préparations, les remarques de son CS concernant ses jeux et enfin l'évaluation de ces derniers (voir **annexe 8**).

### Pour le camp :

En début d'année scolaire, lorsque le choix du thème est fixé, les animateurs sont prévenus de la date de remise des jeux de camp qui se situe entre les vacances de Carnaval et de Pâques (cette année le 28 mars).

Les jeux sont rédigés sur une feuille type de préparation (voir **annexe 6**)

Ensuite, le responsable du mouvement corrige les préparations de tous les animateurs (toutes sections confondues) et réalise une fiche d'évaluation et de suivi pour chaque animateur.

Après cette étape, le responsable du staff compile les jeux par section et les transmet au chef de section concerné.

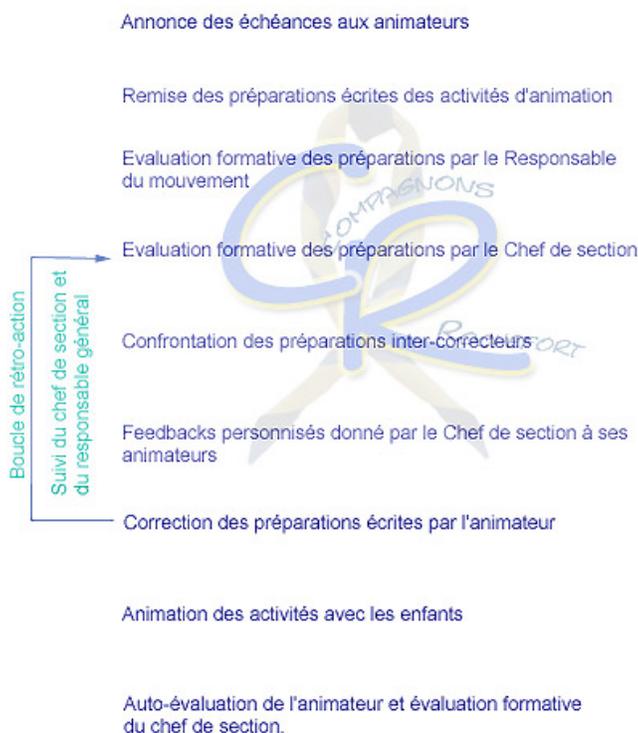
Ce dernier effectue une deuxième évaluation des préparations sans consulter l'évaluation du responsable. Il réalise également une fiche d'évaluation et de suivi pour les animateurs de sa section. Le chef de section confronte ensuite son évaluation à celle du responsable pour voir s'il y a une cohérence inter-correctrice (recommandée par la docimologie).

Enfin, le chef de mouvement et le chef de section rencontrent individuellement chaque animateur pour lui donner un feedback sur sa performance.

Chaque animateur reçoit ses préparations écrites 2 mois avant le camp pour adapter ses activités en fonction des remarques des deux évaluateurs. Le chef de section et le responsable s'assurent du suivi des modifications avant le camp.

Une deuxième date de remise des jeux est prévue (fin mai) pour permettre aux animateurs d'apporter leur correction et de présenter le matériel au chef de section.

### Cycle qualitatif des évaluations des préparations des activités d'animation du camp :



## E. Les ressources humaines

L'équipe minimale de base pour chaque camp est composé :

- d'un coordinateur assurant le bon déroulement général du camp.
- d'un responsable général de staff assurant le lien entre l'année et le camp.
- de 4 responsables par section (chef de section)
- de minimum 3 animateurs par section (variable selon le nombre d'enfants et l'âge) dont un responsable « trousse de secours »
- d'une ou deux personnes s'occupant de l'infirmierie (brevet de secouriste)
- d'un aumônier
- d'une équipe d'intendants.

Cette année l'équipe d'animation est au nombre de 19 éléments (sans compter l'équipe d'intendant et l'aumônier).

Vous trouverez dans l'**annexe 1** les fiches du personnel d'encadrement ainsi qu'un document reprenant les qualifications de chaque animateur.

Nous n'avons pas, jusqu'à ce jour, dû recourir à des spécialistes : d'une part, la qualification du staff offre une pluridisciplinarité due aux professions des animateurs : instituteurs, éducateurs... et d'autre part, le besoin ne s'en est pas encore fait ressentir.

## F. L'organisation des activités

L'organisation des activités varie d'une section à l'autre, selon le choix du chef de section et des animateurs.

Au camp, nous nous basons sur l'horaire d'une journée-type pour planifier nos activités. Chaque journée comporte 4 tranches horaires pour les activités d'animation préparées (voir le R.O.I - **annexe 12**)

Matinée (9h30-12h30) / Après-midi 1 (AP1 ; 14h-16h) / Après-midi 2 (AP2 ; 16h30-18h30) / Soirée (20h-21h30).

La planification des activités est concertée en section avant le camp et rectifiée la veille au soir de l'activité en fonction de circonstances exceptionnelles ou de la météo.

Après chaque journée d'animation, chaque section se réunit pour faire le point de la journée. C'est à cette occasion que le chef de section donne son feedback à l'animateur sur l'évaluation de l'activité.

Les autres animateurs ont aussi l'occasion de faire des remarques et des suggestions d'amélioration. C'est aussi à ce moment là que les animateurs d'une section procèdent à l'émulation individuelle de chaque enfant.

## G. Les modes d'intervention des animateurs (hors activités)

Il existe de nombreux modes d'intervention des animateurs qu'il serait difficile d'énumérer de manière exhaustive. Cependant, voici les modes d'intervention les plus importants :

### Les repas :

Lors des repas (voir **annexe 16**), chaque animateur est responsable d'une table d'enfants. Il a l'occasion de découvrir les enfants lors du repas et d'inculquer des valeurs telles que le respect, le partage, la propreté, ...

L'occasion lui est aussi donnée d'écouter les enfants et d'être attentif aux signes verbaux et non verbaux de chaque enfant. En effet, il n'est pas aisé de détecter des signes de découragement ou de démotivation lors d'une activité d'animation car il n'a pas cette relation plus « intime » et l'enfant n'exprime pas facilement ses craintes et ses angoisses lors des activités de groupe.

### Les temps libres :

Comme le stipule le point 2.3 du « Référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité », nous accordons une importance à octroyer des moments de temps libre aux enfants.

Dans l'organisation de notre séjour, nous avons mis en place plusieurs périodes de temps libre. Ces périodes se situent généralement après une activité d'animation et/ou avant /après les repas.

Concrètement, les enfants peuvent jouer librement sous la surveillance des animateurs. Afin de laisser libre cours à leur imagination, des jeux sont à leur disposition dans les aires de jeux libres mais également dans un local prévu à cet effet comme : du matériel sportif (balle, cerceaux,...), créatif (peinture, crayons, ...), culturel (bande dessinées, ...).

Les animateurs sont présents mais ne s'immiscent pas dans le jeu sans invitation. Ils sont là pour veiller à la sécurité des enfants.

### L'émulation individuelle et de groupe :

L'émulation est une sorte d'observation active de chaque enfant. Cette émulation individuelle permet à chaque animateur de regarder les enfants non seulement pendant les activités mais aussi pendant les moments tels que les repas, les siestes, les temps libres, les tâches communes, etc.

Après chaque journée, lors de la réunion de section, les animateurs passent en revue (sur une liste) chaque enfant afin de donner une appréciation sur son comportement durant la journée passée.

Le but de notre « évaluation » et d'une éventuelle remise de « grade » est de faire de l'enfant, non pas uniquement un participant du séjour mais bien l'acteur principal.

Par cette démarche nous invitons l'enfant à se remettre en question quant au rôle qu'il tient personnellement au sein du groupe tout en insistant sur ses qualités et ses capacités à s'améliorer de jour en jour. Il vit son séjour pour lui-même avant tout et nous tentons de le sensibiliser à l'image qu'il peut renvoyer vers les autres.

De plus, nous avons décidé et afin d'éviter que l'enfant ne baisse les bras, de favoriser l'aspect par équipe (sous forme d'un jeu et d'un objectif commun) ou lorsqu'il s'agit du niveau individuel, d'échelonner les attentes à son égard. Cette attente est matérialisée par des quantités de « points » et non plus au niveau d'un grade « unique ».

Ces points sont discutés en section chaque matin lors du conseil, qui reste un moment privilégié pour l'enfant, il peut ainsi exprimer et partager son ressenti, ses attentes. La parole est donnée en priorité à l'enfant qui veut discuter de la journée précédente avec ses animateurs. Ceux-ci endossent un rôle de conseiller et non de juge.

L'émulation de groupe vise à suivre la progression des équipes au sein d'une section. Ces équipes (avec noms et cris basés sur le thème) sont formées avant le camp.

Cela fait plusieurs années que certaines sections (plus âgées) basent leur émulation sur l'ensemble de l'équipe. Le système est intéressant dans la mesure où la participation (bénéfique ou non) d'un membre d'une équipe peut faire évoluer (en positif ou négatif) les « points » de l'équipe. De plus, l'équipe peut parfois plus facilement faire comprendre à ses propres membres que ses propres comportements peuvent influencer l'évaluation de l'équipe. Par ce système, nous combinons l'émulation individuelle & de groupe.

## **H. Les relations avec les parents**

Nous entretenons, bien sûr, régulièrement le contact avec les parents par le biais de lettres afin de les informer au mieux.

Chaque année, lors de la reprise de nos activités début septembre, nous organisons un grand rallye pédestre ouvert aux familles. Le rallye pédestre consiste en une marche ponctuée d'activités diverses sur un thème spécifique. Cela permet aux parents de nous connaître, de rencontrer le staff et surtout d'apprécier les activités proposées aux enfants durant toute l'année.

Tous les samedis à la fin de chaque réunion, les animateurs parlent avec les parents pour discuter de leurs enfants : s'ils se sont amusés, ... Le souper annuel est également une bonne occasion de rencontre et de dialoguer.

Le site internet [www.lescompagnons.be](http://www.lescompagnons.be) permet aussi de communiquer avec les parents, au travers d'annonces (comme par exemple donnant à l'avance les dates des hikes) mais aussi au travers de la diffusion de photos prises les samedis après-midis et pendant les activités spéciales. Un onglet « contacts » est également présent sur le site afin de contacter les animateurs par mail.

De plus, à la fin de l'année scolaire, juste avant le camp, les sections des Loustics et des Bout'chous invitent les parents à passer l'après-midi avec eux. Les parents et leurs enfants participent à un jeu dans les bois tous ensemble, et retournent ensuite au local pour une petite présentation du camp + une séance de questions réponses afin de répondre à toutes leurs interrogations.

Lors du camp de fin d'année, les parents sont invités le dernier jour du camp à un barbecue avant de récupérer leurs enfants. C'est ainsi l'occasion de discuter sur le camp passé. Les animateurs se basent sur les émulations individuelles pour répondre aux questions que les parents pourraient se poser. De plus, nous organisons la vente de cartes postales (sous forme de photos de groupe) et de timbres afin que les enfants puissent écrire à leurs parents pendant le camp.

Depuis deux ans maintenant, nous fournissons, à un membre de l'asbl non présent au camp, un accès spécifique à « Dropbox » (Point C3). Nous pouvons ainsi lui transmettre des photos et des nouvelles du camp en cours. Il se charge ensuite de poster les renseignements sur notre site internet afin de relayer les informations et photos aux parents.

## 4. L'évaluation

Notre projet pédagogique est remis en question chaque année à l'occasion de l'évaluation de camp. Une demi-journée est planifiée rapidement après le camp pour réaliser l'évaluation du camp. Cette réunion est préparée à l'avance dans la mesure où chaque animateur doit remplir deux fiches d'évaluation (voir **annexe 17**) :

Fiche d'évaluation du camp (points positifs, négatifs, à conserver...)

Fiche d'appréciation de sa section (entente, organisation, autres animateurs...)

Lors de la réunion, chaque animateur prend tour à tour la parole pour donner ses appréciations et remarques sur le camp.

Ensuite nous nous réunissons par section où nous abordons la fiche d'appréciation de section.

C'est à cette occasion que le projet pédagogique est revu et réajusté pour l'année suivante.

P.S. : toutes les photos de ce dossier sont soumises à l'accord des parents pour leur diffusion.